



Communiqué de presse – 30.11.2017

Comportements « inappropriés » sous la Coupole – Stop au silence !

A la suite des déclarations de parlementaires évoquant des « comportements inappropriés » de la part de leurs collègues, il est grand temps de lever le voile sur ce tabou et de dénoncer les prédateurs qui agissent en toute impunité dans les couloirs du parlement.

En que tant que présidente du parti socialiste du Valais romand, et en tant que femme, j'appelle les élu_es qui siègent au Parlement fédéral ou dans les parlements cantonaux à dénoncer les auteurs, quelle que soit leur appartenance politique ou leur fonction. Il en va de la responsabilité de toutes et de tous. Que l'on soit victime ou non, **se taire quand on sait** participe à la banalisation de tels actes. Or ce silence protège les prédateurs, facilite grandement la répétition de tels comportements et ne permet pas d'y mettre un terme.

Il est temps également de cesser d'utiliser des formules édulcorées pour ce type de comportement. Il s'agit avant tout d'actes condamnables, répréhensibles et délictueux. Il s'agit de comportements inacceptables de la part de personnes qui ont été élues par le peuple et qui agissant de la sorte, bafouent les lois et les règles élémentaires de respect.

Tout comme le demande le conseiller national socialiste Mathias Reynard dans une initiative parlementaire, le fardeau de la preuve doit être allégé aussi dans le cas du harcèlement sexuel. La situation actuelle encourage les comportements répréhensibles et pousse de nombreuses victimes à garder le silence.

Contacts :

Barbara Lanthemann - présidente du PSVR – 079/773.31.23